

## Je suis sportif,

j'ai une licence de compétition dans une Fédération Française,  
je suis, ou serai, hors-territoire pour m'entraîner et  
poursuivre mes études ou ma formation professionnelle.

### Je suis un sportif de haut niveau

C'est-à-dire que je suis inscrit sur les listes des SHN produite par le Ministère de la jeunesse et des sports à la demande de ma fédération au moment où je dépose mon dossier de bourse  
<http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/>

ET

### Je suis en formation

je prépare un diplôme inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) <http://www.rncp.cncp.gouv.fr/>  
ou  
je poursuis mes études au lycée ou à la fac.

Je retire puis je dépose dans les délais un dossier complet au **STOVE**

### Je suis un sportif de bon niveau

Mais je ne suis pas inscrit sur les listes produites par le Ministère de la jeunesse et des sports.

J'ai 16 ans et dans les deux années qui ont précédé ma demande j'ai participé à une compétition nationale ou continentale.

J'ai 15 ans

ET

### Je suis en formation

je prépare un diplôme inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)  
<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/>

je suis dans un établissement d'enseignement français ou étranger

Je retire puis je dépose dans les délais un dossier complet au **STJS**

## La Commission d'attribution se réunit en octobre

Elle attribue les bourses en appliquant des critères objectifs d'attribution au regard des budgets alloués

Une bourse d'aide aux élèves et étudiants sportifs de haut-niveau **PEUT** m'être attribuée.

Une allocation forfaitaire **PEUT** m'être attribuée

« sportifs d'excellence »

Centre de formation